

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

<http://douane.gouv.fr/>

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.57.53.47.03 ; Fax : 01.57.53.49.37

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 22 juin 2015

Nouvelle saisie de près de 100 kgs de cocaïne aux Antilles sur information de la douane française

Un mois et demi après les saisies de 2,2 tonnes et de 212 kgs effectuées les 15 et 17 avril en Martinique, et celle de 3,2 tonnes réalisée le 23 avril au large de l'Ecosse ainsi que celle de 1,1 tonne appréhendée à Horta (Açores) le 27 mai, une nouvelle interception de cocaïne a eu lieu, dans la matinée du 19 juin 2015, sur information de la douane française, à bord d'un voilier, au sud-est de la Martinique.

Agissant sous l'autorité du Préfet de la Martinique, délégué du Gouvernement pour l'action de l'État en mer, la douane a sollicité l'intervention de la marine nationale sur la base d'une enquête menée par la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED), permettant de suspecter un probable transfert par voie maritime de plusieurs dizaines de kilos de cocaïne entre le Surinam et l'Europe.

Les équipes d'intervention de la frégate "Germinal", appuyées par des agents de la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) et de la direction régionale garde-côtes des douanes des Antilles-Guyane, ont procédé à l'interception, en haute mer, à 230 milles des Antilles françaises, du voilier "Madam", battant pavillon allemand, qui avait dépassé l'arc antillais et filait vers l'Europe.

Après accord des autorités allemandes via l'ambassade de France à Berlin, les services français ont contrôlé le navire et découvert 93,5 kgs de cocaïne. Les deux membres d'équipage, de nationalité allemande, ont été appréhendés.

Le navire, les personnes en cause et la cocaïne ont été ramenés à Fort-de-France où une visite approfondie du bateau sera effectuée afin de déterminer si celui-ci ne transporte pas d'autres stupéfiants. Les personnes en cause ont été remises aux services de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS) chargés des suites de l'enquête judiciaire par le Procureur de la République de la Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Fort-de-France, en liaison étroite avec les autorités judiciaires allemandes.

La valeur de la drogue est estimée à près de 6,5 millions d'euros sur le marché illicite de revente au détail.

Cette nouvelle saisie de cocaïne est le résultat, comme les précédentes, d'une investigation de plusieurs mois de la DNRED qui, dans le cadre d'une stratégie globale de protection de l'espace national et européen, intervient très en amont afin d'appréhender les stupéfiants par grandes quantités avant que celles-ci ne soient fractionnées.

En réalisant ces saisies importantes, la douane française porte des coups de plus en plus marqués aux organisations criminelles qui se livrent à ce trafic. Elle augmente ainsi très sensiblement ses résultats.

En 2014, la douane française a saisi 6,6 tonnes de cocaïne.

Contact presse :

Douane (DNRED) : 06 96 32 61 41
--